

Extrait 24 - Opus 2

Franchir les Murs de Verre

Combattre l'esprit de système
par la résistance

2

Monthome

Opus

Franchir les Murs de Verre

Évoluer vers la démocratie
citoyenne

Auteur : Monthome - ISBN 9791023701562

0.50€

BOOKINER 



Auteur : Monthome

www.bookiner.com

Usage libre de droit (non marchand) avec mention «Bookiner.com»

Franchir les Murs de Verre

Extrait 24 - Opus 2

Combattre l'esprit de système par la résistance

81. Les méthodes de résistance

82. L'ennemi commun, c'est l'esprit de système

«Il est temps de changer l'homme politique et la nature de sa représentation pour changer l'esprit et la pratique politique.»

Conditions d'usage libre de droits

Tout contenu gratuit ou payant peut être utilisé avec l'obligation d'indiquer la mention «Bookiner.com». L'acquéreur sur le site bénéficie d'un usage libre de droits à titre **PERSONNEL** (individuel, familial et privatif) dans un cadre exclusivement non marchand, non concurrentiel et non grand public. Il est autorisé à installer ce fichier sur tout équipement informatique et télécoms dont il est propriétaire ainsi que pratiquer éventuellement une duplication, un téléchargement, ou un envoi sous forme de fichier, à un maximum de 5 postes/utilisateurs internes. Ce droit ne s'applique pas à l'utilisateur qui reçoit gratuitement un contenu payant, lequel ne peut aucunement le diffuser autour de lui sans risquer de tomber sous le coup de la loi portant sur le copyright et/ou s'exposer aux conditions restrictives du droit d'auteur et de la protection intellectuelle.

81. Les méthodes de résistance

En souhaitant naturellement que le système ou l'organisation en place ne pousse les salariés, les usagers, les administrés, les contribuables ou les citoyens à réagir en toute réciprocité à un forçage jugé inique ou à une directivité intransigeante, de nombreuses formes d'indignation et de résistance sont légitimes et souhaitables pour faire valoir l'esprit de démocratie. Par principe, qui s'oppose négativement à la volonté du peuple ou s'entête par orgueil contre la logique des faits dénie la démocratie et doit alors en subir les conséquences. La véritable résistance citoyenne est le contraire du lobbyisme et du corporatisme mécontent fondé sur le chacun pour soi. Elle doit se mobiliser sur un objectif précis de portée générale, dont l'atteinte suppose un profit en faveur de l'ensemble des acteurs de la nation ou de l'entité concernée. En cela, toute résistance doit être non personnalisée au niveau de ses leaders, ou de ses maîtres à penser, ne revendiquer aucune atteinte aux droits et aux libertés individuelles existants, cibler le système ou ses représentants sur la base des décisions, positions ou pratiques jugées inacceptables. A l'échelle individuelle, il est toujours possible de résister efficacement en citoyen adulte en vue d'affaiblir la partie déviante du système, ou de son personnel, par un ensemble de moyens légitimes.

Les 20 principales méthodes de résistance citoyenne :

- . Manifestation publique ou de rue
- . Vote blanc pris en compte (et non abstention)
- . Boycott de produits, marque, zéro consommation
- . Grève partielle, sectorielle, tournante, générale, blocage de site
- . Zapping des médias complices, zéro achat chez les annonceurs complices
- . Dissidence par lettre ouverte, campagne de signatures ou d'adhésion
- . Communication transversale en dehors des médias complices
- . Désabonnement, désinscription, renvoi de carte de membre
- . Débat public, contradictoire, participatif en dehors des médias complices
- . Vote inter-citoyens ou e-Tribune sur des positions temporaires à prendre
- . Organisation de vie collective et solidaire en dehors du système
- . Délégitimation et/ou décrédibilisation publique des responsables
- . Judiciarisation devant toutes les cours de justice compétentes
- . Edition de listes ciblées et documentées d'affaires affectant les individus corrompus, délinquants, décisionnaires initiaux
- . Ciblage précis de complices, collaborateurs, servants du système trop zélés ou abusant de pratiques discrétionnaires
- . Retard de paiement collectif, franchise fiscale volontaire : refus de payer au-delà d'un seuil admissible de taxes, de cotisations et d'impôts en cas de survie familiale et économique
- . Refus d'acheter, visiter et consommer dans les enseignes, marques, entités jugées collaborantes, non respectueuses du citoyen ou de l'environnement
- . Refus de se déplacer, voyager, participer, se présenter
- . Utiliser d'autres filières pour s'approvisionner que celles placées sous tutelle d'Etat ou de groupes dominants
- . Expatriation temporaire massive de matière grise, citoyens diplômés, outils de production, ressources financières...

En démocratie, la question à se poser est de savoir si la minorité agissante est représentative du plus grand nombre ou pas, sachant que, par principe, si l'immense majorité ne se mobilise pas physiquement elle n'en pense pas moins. De la même manière, ce n'est pas parce qu'une minorité agissante fait la «Une» de l'actualité qu'elle est forcément soutenue par le plus grand nombre. C'est même souvent le contraire. En cela, il faut se méfier de l'activisme des minorités agissantes lorsque le positionnement revendicatif est très ciblé (politique, conservatisme, économie, religion...) et/ou proche du système. La vocation de la résistance citoyenne est de faire évoluer de manière positive et constructive les choses et les problèmes au sein du système. Lorsque l'objectif est atteint, la résistance doit s'interrompre dans les actes mais rester vigilante dans l'esprit. Toute forme de résistance induisant la destruction ou la prédation sans nécessité évidente ainsi que la manifestation de postures méchantes, bêtes, radicales, négatives en s'appuyant sur la vengeance, la morale, la religion, l'ancienneté, l'idéologie et autres valeurs conservatrices rigides, est une aberration démocratique.

L'acte de résistance citoyenne doit toujours s'exercer en réciprocité, voire proportionnalité, sur des faits déclencheurs précis, c'est-à-dire jamais en premier, tout en conservant l'idée et l'objectif d'une sortie positive. En dehors de la réciprocité, aucune stratégie évoluée ou évolutionnaire ne peut justifier la régression, l'éradication, le nihilisme, l'élimination adverse, sous prétexte d'opposition de principe ou factuelle.

Réponses habituelles de l'Etat ou du système : Quand on s'oppose à lui, l'Etat ou le système dispose d'un arsenal de réponses dures appliquées manu militari et/ou par les collaborateurs et servants du système :

- . Répression collective violente (armée, police, milice, services secrets...)
- . Emprisonnement, détention, torture, lavage de cerveau
- . Contrainte policière, poursuites et/ou coûts judiciaires
- . Elimination physique directe (individu ou proche), indirecte (maladie)
- . Intimidation par la peur, le bluff, la violence physique, le chantage
- . Pression fiscale, économique, amende, contrôle
- . Emigration forcée, exfiltration, éloignement
- . Isolement dans la société (interdiction civique et/ou rejet de la part de la communauté, des institutions, des réseaux)
- . Assèchement économique et/ou bancaire (pas de travail, ni ressources, ni débouchés pour les projets en cours)
- . Contrainte permanente (murs de pierres, murs de verre)
- . Lynchage médiatique, action psychologique
- . «Lâcher des chiens» (experts et spécialiste en diffamation, montage d'affaires, shadow cabinet, démolition d'image...)
- . Critique, infantilisation, culpabilisation, dramatisation, humiliation, dénigrement, diffamation...

Dès lors, pour sortir de la dureté relative d'un système autoritaire, administratif, technocratique et/ou sécuritaire prônant le rapport dominant/dominé ou le principe du pot de fer contre le pot de terre, chaque citoyen, groupe de citoyens ou peuple, a plusieurs options. Sur le fond, il s'agit de choisir entre la légitimité issue d'une demande vitale et/ou humaniste ou le recours à l'offre légaliste provenant du collectif/système. Dans l'esprit de démocratie, la légitimité prime toujours sur la légalité considérant que chez l'individu sain et abouti, la légitimité ressort directement du discernement et de la conscience intime. Elle est intrinsèquement beaucoup plus nuancée et riche de sens, notamment en matière d'esprit de justice et d'équité, ainsi que par son caractère éminemment différencié.

La légitimité représente la quintessence de l'activité neuronale, psychique, émotionnelle, intellectuelle, intuitive de l'individu. Plus l'individu est intègre, cultivé, compétent, lucide, plus la nuance dans le comportement, le discours, l'action ou l'attitude est significative de la puissance humaine sur toute autre forme d'application. De plus, la légitimité est également source du principe de réciprocité. Afin que la légitimité ne s'oppose pas à la légalité issue du système mais la complémente efficacement, il est souhaitable, en démocratie, que la légalité soit habituellement le second recours après une première médiation et/ou une application équitable du principe de réciprocité.

Dans l'approche système, la légalité représente la «lettre» de la loi, le respect stricto sensu de la règle et/ou de la norme, dans un cadre de portée collective. En cela, la légalité est jugée très importante non pour traiter l'équité mais pour favoriser l'égalité, non pour développer l'esprit de justice mais pour appliquer le droit au pied de la lettre (administration du droit), non pour assurer la différenciation ciblée des cas et des individus mais pour appliquer des règles générales de manière souvent indifférenciée.

Dès lors pour s'imposer à tous, sans opposition ni critique, elle se fonde généralement sur le jugement, l'analyse et la vision des parties dominantes, des gouvernants et des représentations parlementaires à une époque donnée, dans un contexte donné avec une mentalité donnée. Ce n'est donc pas parce que l'application de la loi rend des services évidents en cas de délinquance, délits ou criminalité avérée, qu'elle est fondamentalement bonne, juste, équitable ou même souhaitable dans certaines de ses procédures.

En dehors des cas les plus médiatiques, les erreurs de jugements et d'appréciation sur le fond sont très nombreuses au sein de l'institution judiciaire aussi bien au niveau des postures prises par les juges, procureurs, avocats de la défense ou des parties civiles que par l'instruction et ses procédures. Ce n'est pas une injure que de dire qu'il existe un pourcentage d'erreur et de déchet important dans la justice officielle des hommes.

Il faut bien convenir, au départ et hors droit positif, que la légalité n'est pas conçue pour répondre à la complexité ni aux nuances variables des situations rencontrées, mais plutôt pour apporter de la facilité dans le jugement et la décision dans le cadre d'une vision souvent duale du bien et du mal. Que dire également des procès, placés sous l'influence directe ou masquée du système, qui violent délibérément l'esprit de justice derrière le bien-pensant et la solennité du personnel judiciaire ?

Bien avant de recourir aux 5 principes bien plus équitables du sourcing causal, la légalité, au premier comme au second degré, est d'abord destinée à trancher en fonction d'attendus et de réponses causales plus ou moins standardisées. En cela, la légalité ne ressort pas de la justice mais de l'administration du droit malgré tout le florilège de démonstrations discursives. Elle favorise indirectement un moule comportemental et un formatage mental des individus/citoyens dans un sens donné qui, souvent, n'est pas le même d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre, en fonction des usages et de la pensée dominante. Son application et son interprétation suppose, en outre, une série d'intermédiaires aux ordres de la puissance publique avec des procédures strictes encadrées étroitement par le système.

Il est clair que la grande relativité de la loi s'oppose à la forte subjectivité de la légitimité, même si les deux approches peuvent se retrouver dans le traitement objectif des faits. Sous prétexte de la loi, l'usage par le système de la menace sécuritaire, policière, judiciaire ou militaire contre le citoyen, est toujours la manifestation d'un signe de faiblesse structurelle en manifestant ainsi par la force ou la contrainte une autorité non souhaitée par une partie du peuple. La question est de savoir si la cohésion nationale au niveau de l'ensemble des classes médianes et populaires éduquées suppose nécessairement l'exercice de la contrainte systémique et de la sentence judiciaire et à quel niveau ?

Une autre question est de savoir qui, du citoyen anonyme et/ou engagé, du citoyen collaborant ou servant du système ou encore de l'entité institutionnelle, est le plus important à défendre et à protéger dans une société démocratique ?

Les bienfaits de la résistance citoyenne : Dans un monde où tout est réversible et relatif, il existe de nombreux bienfaits immatériels et matériels obtenus à titre personnel et/ou collectif dans la résistance citoyenne et cela, quelle que soit sa position civile ou civique du moment : libre, jugé, emprisonné, contraint, harcelé, torturé, condamné à mort. Il existe une dizaine de bienfaits liés à la résistance citoyenne face à l'oppression, la force, le caractère inique des décisions politiques, l'injustice flagrante, que ce soit à l'échelle individuelle, collective ou sociétale :

- . Respect de soi-même par une meilleure affirmation de soi et courage à s'exposer directement
- . Respect d'autrui par la protection des plus faibles et des minorités soumise
- . Dignité citoyenne par la volonté d'engagement à défendre des valeurs fortes
- . Clarté de la conscience intime, force morale et mentale, face à l'adversité, le mensonge, l'injustice
- . Affranchissement de la peur de l'autorité, du regard des autres, de la tutelle du système, de ses institutions
- . Atteinte d'un niveau de mentalité adulte (*exit* l'infantilisation et la culpabilisation)
- . Accomplissement concret du droit d'exister ou pas, de choisir, de décider, d'agir, de s'exprimer, de penser, d'affirmer ses opinions, recouvrant les fondements même de la condition humaine
- . Création d'une première, seconde ou énième faille dans le système, propice à son évolution, à sa transformation ou à son élimination
- . Apport de sa propre brique citoyenne et contribution personnelle pouvant être utile, même de manière très indirecte, à micro échelle, pour l'avenir collectif et/ou pour les générations à venir

82. L'ennemi commun, c'est l'esprit de système

Face à l'esprit de démocratie s'oppose l'esprit de système. C'est le combat permanent des sociétés en cours d'évolution et de maturité. Les 2 options sont possibles avec leurs avantages et inconvénients, leurs défenseurs et leurs opposants. En démocratie, sauf urgence née d'une délinquance violente et attentatoire aux droits légitimes ou légaux des personnes et des biens, il ne doit y avoir de recours disproportionné à la force par les services de l'Etat que suite à la demande explicite et majoritairement exprimée par la population directement concernée. En dehors de cette option, tout citoyen a le devoir et le droit légitime de s'opposer à l'ordre établi lorsqu'il juge, sur des faits objectifs, qu'il existe un déni évident d'esprit de démocratie ou une déviance caractérisée provenant des personnels ou des structures du système. En période de paix ou de guerre, la résistance citoyenne devient alors le meilleur rempart pour protéger l'altération de l'acquis démocratique.

Délinquance : caractérise un comportement présumant ou commettant des infractions caractérisées, des délits précis, des crimes commis sur autrui ou sur des biens matériels et immatériels, pour son propre profit ou des intérêts particuliers.

Déviance : caractérise un comportement lambda qui s'écarte de la normalité du moment, des règles et normes imposées ou d'un système de valeurs dominant, soit en assumant ses actes (déviance volontaire et positive) ou soit en n'assumant pas ses actes (déviance négative par tricherie, mensonge, manipulation, méchanceté, lâcheté...).

Déni : caractérise un comportement qui nie la réalité présentée, l'autorité, un rôle ou un statut imposé. Le déni peut s'appliquer à promouvoir et utiliser des affirmations fausses ou partiellement vraies, face à des faits vérifiables en ne les reconnaissant pas explicitement (déni négatif). Le déni peut être positif dès lors qu'il rejette une conduite, une méthode, une pensée dominante fondée sur des principes jugés iniques ou inutiles ou face à une logique injuste de droits, privilèges, avantages, devoirs ou contraintes à supporter.

La résistance citoyenne s'appuie de manière volontariste sur la déviance positive et/ou le déni positif face aux excès, incohérences, inadéquations, provenant du système ou de ses représentants. Elle s'applique contre l'ordre établi lorsque celui-ci tend à forcer la volonté du citoyen mais aussi à l'endormir sans violence ni contrainte. Parfaitement justifiée pour recouvrer certains droits, biens et libertés injustement spoliés, la résistance s'applique également comme réaction naturelle de dignité face à l'outrage à citoyen en toute forme de menace, pratique discrétionnaire, injonction irrespectueuse, provenant des agents, servants et sphères du pouvoir. L'esprit même de la résistance citoyenne devient positif lorsqu'il est alimenté par la liberté de penser, de décider, de s'exprimer, de proposer, d'inventer et d'agir, en évitant de se cacher derrière les attitudes poco, les certitudes d'hier, les dogmes, les habitudes, les procédures clé en main. La résistance permet alors de s'affranchir des murs de pierres et de verre en les déniaient ou en les contournant autrement. En cela, elle représente une véritable solution démocratique comme réponse au conservatisme, à la rigidité, à l'intolérance, au conformisme autoritaire, aux rituels imposés.

Il ne faut toutefois pas confondre résistance positive et résistance négative. La seconde se manifeste par la défense agressive et intolérante de valeurs dépassées, de postures idéologiques obsolètes, de représentations religieuses moralisantes, d'habitudes fortement conservatrices. Elle se caractérise par des attitudes souvent vaniteuses, arc-boutées sur une culture dominante exclusive via des arguments cassants, culpabilisants, menaçants, sophistiques et/ou niant les évidences, sans proposer de solutions alternatives évolutionnaires. La résistance négative est souvent le fait de collaborateurs, de servants du système, de poco engagés ou de nihilistes dans l'âme. Elle utilise des méthodes ou des actions menées de manière publique, indirecte et/ou perverse, en s'opposant délibérément aux évolutions de société comme en revendiquant toujours plus de règles coercitives et/ou des limites et interdictions confortant le système en place.

L'esprit positif de résistance doit être apte à combattre les déviances observables du système, l'esprit poco aseptisant ainsi que la résistance négative, c'est-à-dire tout ce qui se cache derrière l'esprit de système.

Outrage à citoyen : Toute société moderne se revendiquant d'une démocratie appliquée doit intégrer dans sa propre constitution et/ou son code pénal, la notion d'outrage à citoyen. C'est à ce niveau que converge le véritable fondement des libertés individuelles en permettant à chaque citoyen de se faire respecter par les représentants officiels des institutions en place. Il s'agit là de consacrer la réponse «à égalité» du citoyen libre et adulte face aux abus et irrespects manifestes provenant des agents, fonctionnaires et personnels de la force publique, en matière de pratiques discrétionnaires, de discrimination évidente et/ou toute forme d'humiliation ou de traitement méprisant. L'outrage à citoyen est une atteinte morale, intellectuelle et/ou d'image, ressentie individuellement en provenance des institutions du système et/ou de ses représentants. L'outrage peut être public mais aussi privé, dès lors que la preuve ou la parole donnée relève d'un comportement citoyen habituellement honnête, mature, discerné et/ou compétent. Comme il existe officiellement un outrage à magistrat ou à représentant des forces de l'ordre il doit exister, en toute réciprocité, un outrage à citoyen dès lors qu'on l'insulte ou qu'on lui manque de respect et de considération. Cela concerne toute atteinte explicite à l'intelligence, au discernement, à l'intégrité morale et/ou intellectuelle du citoyen, en le manipulant, en le désinformant, en le culpabilisant et/ou en lui faisant la morale contre son gré. Toute forme d'infantilisation de nature à nier par un ensemble d'attitudes et de micro-comportements l'aspect adulte du citoyen est un outrage qu'il convient de sanctionner au même titre que la diffamation ou l'injure. Le corollaire de l'outrage à citoyen est qu'aucun statut officiel ne peut protéger son détenteur contre des paroles, des pratiques ou des actes objectivement irrespectueux. La parole de l'un n'est pas plus forte que celle de l'autre. Tout outrage à citoyen valide une demande de réparation ciblée et individualisée, sauf à prouver que l'outrage concerne un ensemble de citoyens identifiés. Il n'y a pas d'outrage à citoyen de manière indifférenciée.

Agir positivement dans la société, réagir avec colère et détermination contre les excès du système, s'affirmer pleinement dans ses droits légitimes, s'opposer frontalement à ceux qui étouffent ou maltraitent l'esprit de la démocratie, exiger la réciprocité, forment un tout pour le citoyen moderne. En cela, résister ce n'est pas se plaindre ou prendre la posture de la victime pour justifier encore plus de mesures liberticides. C'est, au contraire, affirmer constamment un courage certain à affronter l'épreuve, manifester de la dignité dans la souffrance et un respect pour les parties en lice. L'esprit de démocratie est foncièrement résistant par une incapacité mentale à se laisser enfermer dans un périmètre relationnel système/citoyen réduit ou de soumission. Tout ce qui produit de l'emprise autoritaire, normative, morale, infantilisante et/ou culpabilisante sur l'esprit humain est contraire aux droits de la citoyenneté et aux conditions d'humanité. En cela, l'esprit de démocratie est au chevalier blanc ce que l'esprit de système est au chevalier noir. Accepter la fatalité, le rappel à l'ordre, ne rien faire qui puisse déranger ou contredire l'ordre existant, subir passivement les événements, accepter un lissage des comportements, sont autant de formes de négation de l'esprit de démocratie. A bien y réfléchir, le principal ennemi en société c'est d'abord l'esprit de système lorsque celui-ci s'oppose insidieusement à l'esprit de démocratie.

Esprit de système : Etat d'esprit consistant à défendre et accorder plus d'importance à l'organisation normative dans laquelle l'individu est contraint de vivre, se déplacer ou travailler, qu'à la nature libertaire et offensive de sa personnalité profonde, à sa capacité active d'engagement et/ou à son autonomie de décision. Il en ressort une démarche prudentielle et de soumission à contre-sens de l'évolution naturelle influençant, en retour, tout ce que fait, dit et pense l'individu. Plus le nombre d'individus est important à se comporter ainsi, plus la contamination est profonde au sein de la collectivité et plus le système en place s'impose comme seul modèle sociétal possible malgré le constat évident de nombreuses conséquences régressives.

Malgré certains avantages sécuritaires et de redistribution, l'esprit de système est à la source de la plupart des malheurs des hommes : murs de pierre et murs de verre ; guerres et conflits ; mensonges historiques ; mythes infantilisants ; crises à répétition ; conflits d'intérêts ; corporatismes ; élitisme des uns, conditionnement des autres ; mentalité individuelle et collective médiocre ; intolérance, agressivité ; contrôle, influence et manipulation des masses ; fiscalisation forte ; cadre sécuritaire contraignant ; indifférenciation citoyenne ; pratiques de surveillance, poco, délation... Il ne peut y avoir d'esprit de système sans relais et courroies d'entraînement au sein même du collectif. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire qu'une résistance citoyenne s'organise en 3 temps :

1. Diagnostics et propositions sur le nettoyage, toilettage, déconstruction au sein de l'Etat et de ses institutions.
2. Réagir contre l'outrage à citoyen en tant que première forme de déviance systémique à l'encontre des individus en exigeant son inscription dans le marbre de la constitution et/ou de la loi.
3. Application de la réciprocité vis-à-vis de l'ensemble des personnels, collaborateurs et servants du système, afin que ceux-ci puissent assumer leurs actes, décisions et part de responsabilité, dès lors qu'ils ont opté pour l'esprit de système en tant que politique, technocrate, haut fonctionnaire, agent zélé de la puissance publique. Personne ne doit être exonéré de comptes à rendre du fait de son titre ou de son statut, alors que tous les citoyens anonymes doivent régulièrement se plier aux exigences du système.

Les 3 types de collaborateurs : Un collaborant est un individu qui agit dans l'environnement du système, avec son appui direct ou officieux, pour la défense première des intérêts, valeurs et pratiques de celui-ci. Il existe 3 catégories de collaborateurs rémunérés ou non :

. **Collaborant zélé :** personne qui applique strictement à la lettre les consignes, directives, règles et procédures, sans aucun respect ni état d'âme envers le citoyen lambda, voire même avec antipathie et perversité. En démocratie, il s'agit de la pire engeance qui soit. Vu du citoyen, cet individu consacre la délinquance institutionnelle.

. **Collaborant neutre (servant) :** personne qui applique de manière procédurière et politiquement correcte les directives, règles et procédures, en ne prenant pas forcément parti pour ou contre le citoyen lambda. Il peut s'agir d'un normé et/ou d'un formaté obligé de travailler pour le système.

. **Collaborant citoyen :** personne qui applique plus l'esprit que la lettre des directives, règles et procédures, en respectant le citoyen lambda. Il peut s'agir d'un résistant œuvrant à l'intérieur du système.

Lorsque l'esprit de système contribue, de manière positive, à offrir des avantages évidents pour la population ou le citoyen, il faut alors le reconnaître et protéger ce qui est objectivement bon et utile, y compris les bons serviteurs de l'Etat qui doivent être honorés comme il se doit ni plus ni moins. Le problème est dans ce qui n'est pas objectivement bon ou souhaitable et/ou lorsque l'esprit de système pratique l'entrisme négatif dans la vie de chacun. Il faut alors le combattre notamment quand celui-ci se présente de manière invisible et inodore pour la collectivité. C'est à l'échelle de l'anonymat des innombrables cas individuels, lorsque la cible (individu, ménage, entreprise) est isolée et découplée du collectif, que l'esprit de système est souvent le plus perfide en ne rencontrant alors que très peu d'opposition et beaucoup de soumission (sentiment d'affronter le pot de fer ou le Goliath). C'est dans l'ombre de la vie de chacun que le terrain d'action des collaborateurs du système est le plus favorable pour manifester de la dureté, de l'intransigeance, de la radicalité, ainsi que pour malmener socialement, économiquement et/ou judiciairement le citoyen déviant ou non.

C'est d'ailleurs une constante inacceptable dans le rapport de force ou de dominance entre le système et le citoyen, lorsque les représentants officiels ou mandatés du premier profitent de la faiblesse relative du second pour enfoncer le clou et imposer le caractère unilatéral de mesures autoritaires ou coercitives, souvent de manière assez mesquine et lâche par ailleurs. C'est là que l'on voit que l'esprit de système n'est pas vraiment à finalité citoyenne et que le respect humaniste dû à chaque citoyen fait trop souvent défaut en provenance des «gens» du système. A trop chasser le vrai délinquant mais aussi l'erreur, la faute normative ou le dépassement de la loi, chaque citoyen est perçu comme un déviant potentiel. Cette représentation de la citoyenneté, avec d'un côté ceux qui se comportent de manière docile et soumise (les gentils poco) et de l'autre les «mauvais» déviants (hormis la délinquance caractérisée), entraîne pour de nombreux agents du système une distance et une suspicion quasi identiques à celles manifestées envers l'étranger, l'inconnu et quelquefois l'ennemi. Comment dans ces conditions respecter les collaborateurs qui participent à cette chasse ou à ce traitement ?

Dans la confrontation indirecte et non dite entre l'esprit de démocratie et l'esprit de système, l'esprit de résistance invite à ne jamais rien oublier, à renvoyer l'ascenseur vers le bas ou vers le haut, à faire payer la note. Il s'agit là de se comporter avec réciprocité et/ou de manière proportionnée face à ceux qui disposent du pouvoir de dire non ou oui, qui utilisent des moyens de nuisance, pression ou coercition, mais aussi en faveur de ceux qui pratiquent l'entraide et la bienveillance.

Contraindre le collaborant : Face aux abus notoires constatés chez certains collaborateurs du système, la réponse en démocratie doit être celle de la réciprocité après médiation éventuelle. A l'échelle des citoyens, si le système n'intervient pas comme il se doit, les moyens les plus efficaces concernent l'information publique sous forme d'e-Tribune (infos disponibles sur le Net) portant à l'opinion 3 degrés progressifs d'informations nominatives, précises et ciblées :

1. Faits détaillés concernant le collaborant dans sa fonction, dans l'activité en cause (litige en cours)
2. Information sur la vie civile du collaborant (récidive)
3. Information sur la famille et les biens du collaborant (multirécidive)

C'est en rendant proportionnels et équilibrés les comportements entre citoyens et collaborateurs du système, que l'on supprime le rapport de dominance et de force unilatérale. C'est de cette manière que l'on réduit toute forme d'infantilisation, de culpabilisation, de crainte, de peur de l'échec, de frustration... entre le citoyen, les institutions et/ou la gouvernance. L'homme moderne, sain et abouti, ne mérite aucunement les anachronismes du système, encore moins les marques d'irrespect et de défiance envers lui. Sachant naturellement que tout n'est pas noir d'un côté et blanc de l'autre, deux approches doivent se conjuguer dans le comportement et la relation système/citoyen :

1. Eliminer tous les types de comportement hostiles et négatifs provenant des personnels du système (sauf cas patent d'autodéfense et réciprocité normale) ainsi que, parallèlement, ceux du citoyen dans un respect mutuel et réciproque. Il s'agit là de miser sur l'honnêteté intellectuelle des uns et des autres face à la légitime responsabilité de leurs actes et non en regard d'un légalisme étroit ou d'un code d'honneur primaire (hors méthode 1.2.3 et hors récidive).

2. Mettre toujours en valeur et en premier le positif face au négatif citoyen, surtout lorsque la polarité + est largement dominante et non systématiser le contraire, comme c'est souvent le cas, en pataugeant allègrement dans la critique, la culpabilisation, le profil à charge ou le jugement de valeur.

Un challenge énorme mais nécessaire pour rééquilibrer la relation système/citoyen, collaborant/citoyen, citoyen/citoyen. Il n'est jamais trop tard pour réagir en imposant le positif de l'esprit de démocratie afin d'éradiquer le négatif issu de l'esprit de système.